



COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE

Compte- rendu de la réunion du 1er Juin 2013 à Saint-Fons

Préambule

Michel Fleury remercie tous les clubs présents et représentés (8 clubs absents non excusés). Il signale la présence de Jean-Claude Hogg, en tant que Responsable de la Discipline au sein de l'actuelle Commission Administrative et Discipline de la Ligue.

Règlement des compétitions de Ligue

Catégorie N3

Michel Fleury présente un document pour la gestion de cette catégorie (critères d'inscription, nombre de tournois par joueur, etc.). Voir annexe 1. Pas de remarque particulière.

Libre N3 : Distance maintenue à 200 points mais la limitation de reprises sera ramenée de 25 à 20.

Catégories N1 et N2

Mode de jeu 3 Bandes : la limitation de reprises sera ramenée à 50 pour la N1 et à 55 pour la N2.

Etapas de qualification : Voir document annexe 2.

Instauration d'une confirmation de participation à effectuer pour chaque étape par chaque joueur.

Un débat s'instaure sur le nombre de joueurs par poule de qualification, le nombre de billards 3,10, la durée du tournoi (1 ou 2 jours) car la problématique est le peu de matches joués par rapport aux déplacements effectués (temps et coût) pour certains joueurs. La solution adéquate pour tous n'est bien sûr pas évidente.

Ensuite, une discussion a lieu sur le nombre de joueurs pour les Finales de Ligue. Tout le monde est d'accord pour effectuer des Finales à 5 joueurs pour le 3 bandes N1 et N2, la Bande N1 et le Cadre N2. Les Finales Libre et Cadre N1 resteront à 4 joueurs.

Eric Tatier et Dominique Aubry se chargent de contacter les clubs possédant 2 billards 3,10 pour l'organisation de ces différentes Finales de Ligue. Ils informeront Michel Fleury sous 15 jours du résultat de leurs contacts avec ces clubs.

Calendriers

Eric Tatier a préparé un type de calendrier basé sur le principe de « regroupement des modes de jeu sur des périodes définies ». Par exemple, Libre et Cadre se joueraient d'Octobre à Décembre.

Cette proposition ne fait pas l'unanimité. Par contre, sachant par exemple que la Finale de France Libre N1 sera placée plus tôt dans la saison prochaine, peut-être faut-il essayer d'aller vers cette tendance dans l'élaboration du prochain calendrier.

Les dates des différentes Finales de District devront être harmonisées.

Arbitrage

Il semble que l'auto-arbitrage soit possible aux 3 bandes, mais en respectant le principe d'une feuille de marque obligatoire. Rappel : dans tous les cas de litiges, une réclamation peut être portée auprès du Directeur de jeu et écrite afin d'être instruite par les autorités compétentes.

Sujets divers

-Nouveau joueur qui fait au 1^{er} tournoi plus que la moyenne de la catégorie dans laquelle il a été engagé par son Club

Proposition : le joueur pourra continuer à participer aux compétitions de cette catégorie, mais ne sera pas qualifiable pour la Finale de District (catégorie régionale) ou de Ligue (catégorie nationale).

-Tenue des joueurs

Certains demandent une copie du texte sur le sujet. Bien qu'il soit disponible et consultable dans le Code Sportif, une copie est annexée à ce CR. Ceci doit permettre un rappel des Responsables sportifs auprès de leurs licenciés leur demandant de s'y conformer, même si certains ne sont pas (ou plus) d'accord. Pour l'instant le règlement est ainsi. Le Directeur de jeu (c'est dans ses directives) peut (doit) intervenir.

N.B : extrait du code 2012/2013, qui peut (doit) évoluer lors de la (des) prochaine(s) saison(s)

-Saisies des résultats sur site ffbsportif

Il appartient aux clubs organisateurs d'effectuer cet enregistrement (ou de le faire faire), ce qui était déjà le cas pour la saison écoulée conformément à l'article 15 du règlement des compétitions LRAB.